L’EVENEMENT CAPITAL® du numérique, le 5 mars à La Rochelle

mardi 5 mars 2013, par lpe

La Communauté d’Agglomération de La Rochelle, dans le cadre de son action de développement économique et de l’emploi, avec le concours de l’Union Européenne, accompagne les dirigeants d’entreprises en matière de recherche de fonds auprès d’investisseurs en capital.

Après « Levée de fonds mode d’emploi » en 2011 et « l’EVENEMENT CAPITAL® » en 2012 , la Communauté d’Agglomération de La Rochelle et ses partenaires : la Chambre de Commerce et d’Industrie de La Rochelle, FIDAL, KPMG, la Caisse des Dépôts et Consignations, l’AFIC et le SPN ; souhaitent coordonner leurs actions en organisant L’EVENEMENT CAPITAL®du numérique 2013.

Cette manifestation a pour objectif d’aider les dirigeants d’entreprises de la filière TIC, à trouver des financements permettant l’augmentation de leurs fonds propres. Elle donne aux investisseurs la possibilité d’identifier de nouvelles entreprises à la recherche de financement.

L’EVENEMENT CAPITAL® du numérique 2013, se déroule en plusieurs temps :
- Une première matinée le 5 mars 2013, avec trois tables rondes, les deux premières aborderont des sujets dédiés à la levée de fonds et la troisième explicitera le déroulé et les possibilités d’accompagnement qu’offre l’Evénement CAPITAL® du numérique 2013.
- Mars/Avril : recueil des projets de développement nécessitant des fonds.
- Mars/Juin : accompagnement [1] du dirigeant si besoin, afin d’acquérir des connaissances en matière de levée de fonds, par du coaching et de la formation ou mise en relation directe lors des rencontres entreprises /investisseurs.
- Une seconde journée, le 5 juillet 2013, avec les rencontres investisseurs / entrepreneurs présélectionnés et 4 tables rondes sur la thématique de la levée de fonds.

Découvrez les tables rondes du 5 mars : cliquez ici
Inscrivez-vous aux tables rondes du 5 mars : cliquez ici

Lieu : Communauté d’agglomération de La Rochelle, 6 rue Saint Michel, salle des Dames Blanches.

Si vous ne pouvez participer le 5 mars mais souhaitez être informé(e) des actions du Développement Economique de la Communauté d’Agglomération sur ces thématiques : cliquez ici

A télécharger :
- les actes de « Levée de fonds mode d’emploi 2011 »
- les actes de « l’EVENEMENT CAPITAL® 2012 »

Notes

[1] Par des formations collectives : identification et regroupement de 3 à 12 dirigeants d’entreprises ayant des problématiques communes à la levée de fonds, combinant apports théoriques et contextuels et travaux individuels et/ou en groupe.
Par du coaching : accompagnement individuel par des heures gratuites après validation par le conseil CREATIO®. Le nombre d’heures de coaching variera en fonction des préconisations annoncées par le coach et le conseil CREATIO® et pourront se dérouler sur la période énoncée du 5 Mars 2013 au 5 juillet 2013.
Le parcours coaching sera prédéfini par un entretien tripartite (conseil CREATIO® – dirigeant

entreprise – conseil en levée de fonds) qui fixera le planning et les modalités des séances de coaching. Il sera proposé au préalable de l'accompagnement, un premier ensemble de documents à lire reprenant les principes de bases d'une levée de fonds. Ces documents permettront d'exiger des dirigeants, une réflexion relative à leur projet de levée de fonds : ambition, cohérence équipe avec développement produit … L'accompagnement portera sur les thématiques suivantes :

- Stratégie de l'entreprise (modèle économique…)
- Stratégie financière (mix aides, fonds d'investissements, délais …) pour renforcer la structuration du capital
- Communication écrite (la communication orale étant prise en charge par un autre cabinet)
- Sélection et premier contact des investisseurs
- …..

Par des rencontres avec des fonds d'investissements, des investisseurs particuliers ou des industriels avec le dirigeant seront prévus le 5 juillet 2013.